# TD3 : De la création d'une entreprise au projet de digitalisation

Un groupe d'amis décide de créer ensemble une entreprise multiservices spécialisée dans la fabrication de tôles ondulées. L'entreprise souhaite développer par ailleurs une application mobile payante qui permettra aux futurs clients de s'inscrire aux formations, extension de garantie...

Il est prévu une gestion manuelle des activités de l'entreprise.

Les membres sont : Louisa Raynal, son fils Stéphano, Jean-Pierre Vernon, et Marinelle Vermyn. Les apports se composent de la manière suivante :

#### ❖ Apports de Louisa :

Un chèque bancaire de 70 000 €.

## Apports de Stéphano :

Titulaire d'un DUT en informatique et fort d'une expérience de 10 ans en tant que développeur informatique, Stéphane apporte ses compétences techniques estimées à 25 000 €.

### ❖ Apports de Jean-Pierre :

Jean-Pierre était le gérant d'une EURL, dont il apporte l'ensemble du patrimoine :

• Un fonds de commerce : 50 000 €

• Un véhicule professionnel : 12 500 €

• Un local commercial: 80 000 €

• Des créances clients : 4 500 €

• Des dettes envers la Sécurité Sociale : 3 600 €

• Des fournitures de bureau stockables : 500 €

• Un emprunt bancaire : 13 900 €.

#### **❖** Apports de Marinelle:

50 000 € en numéraire.

Le capital est divisé en parts sociales de 50 € de valeur nominale.

Les frais de constitution se sont décomposés comme suit :

Le taux de TVA en vigueur est de 20 %.

#### Travail à faire 1

- 1.1. Quels sont les différents types d'apports autorisés dans les SARL?
- 1.2. Déterminez le montant du capital social de la société.
- 1.3. Calculez le nombre de parts revenant à chaque associé.
- 1.4. Réaliser le bilan d'ouverture